

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 07 avril 2016

Etaient présents :

Monsieur PHILIPPS Clément, Maire

Mrs SCHNEIDER Jean-Pierre, MATHIEU Vincent, ROTHERMANN Joël, KRILOFF Sébastien, WURSTER Henri

Mesdames WEISSENBURGER Joëlle, HORNEMANN Katia, KOSS Marie-Odile

M. BOLLMANN Daniel donne pouvoir à Mme HORNEMANN Katia

Mme WESCHLER Laetitia donne pouvoir à M. KRILOFF Sébastien

1) Travaux d'arpentages 2016

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de confier les travaux d'abornements, levés topographiques, ect... qui s'avèreront nécessaire au cours de l'année 2016 au cabinet BAUR, Géomètre Expert à Haguenau.

2) Evaluation du personnel : Détermination, des critères d'évaluation de la valeur professionnelle dans le cadre de l'entretien professionnel

Le Maire explique au Conseil Municipal que l'entretien professionnel est rendu obligatoire pour l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux, en lieu et place de la notation qui est abandonnée et caduque dans toute la Fonction Publique.

Ce dispositif concernera tous les fonctionnaires de la collectivité et s'appliquera obligatoirement pour l'évaluation des activités postérieures au 1^{er} janvier 2015.

3) Compte de gestion 2015

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2015 établi par Monsieur le Trésorier de Drusenheim.

4) Compte Administratif 2015

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications du Maire relatives aux dépenses et aux recettes inscrites dans les deux sections du Compte Administratif pour l'exercice 2015 après que le Maire ait quitté la salle du Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte le compte 2015 qui se présente comme suit :

Section de Fonctionnement :

Total des dépenses :	252.537,06 €
Total des recettes :	353.973,49 €
Excédent :	101.436,43 €

Section d'Investissement :

Total des dépenses :	339.373,05 €
Total des recettes :	339.379,05 €
Excédent :	6,00 €

Excédent global : 101.442,43 €

Voté à l'unanimité

5) Affectation du résultat 2015

Le Conseil Municipal considérant que le compte administratif de l'exercice 2015 dégage un résultat global de l'exercice de 101.442,43 € (excédent de fonctionnement 101.436,43 € ; excédent d'investissement 6,00 € décide d'affecter le résultat de fonctionnement, soit un montant de 101.436,43 € au compte 1068 en section d'investissement.

6) Budget Primitif 2016

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des prévisions budgétaires du Maire pour l'exercice 2016 et des motifs qui justifient ces propositions tant au niveau dépenses qu'au niveau recettes, après avoir délibéré :

- Votes les prévisions des dépenses et des recettes conformément aux sommes inscrites dans la colonne « votes »
- Arrête le budget comme suit :

Section de Fonctionnement :

Total des dépenses :	326.042,00 €
Total des recettes :	326.042,00 €

Section d'Investissement :

Total des dépenses :	315.642,43 €
Total des recettes :	315.642,43 €

Voté à l'unanimité.

7) Fixation des taux d'imposition 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter de 1% les taux des trois taxes portés sur l'état intitulé « Etat de notification des taux d'imposition » pour l'année 2016 à savoir :

Taxe d'habitation :	8,41 %
Taxe foncière (bâti) :	11,79 %
Taxe foncière (non bâti) :	36,48 %

8) Aménagement du terrain de pétanque

Lors de la réunion du 07 avril dernier il a été décidé d'aménager le terrain de pétanque et d'y installer 1 ou 2 buts.